

CAISSES - NE PAS RELACHER

Sur la **batterie de caisses**, il faut préserver la distance entre les salariés et les règles de sécurité durant le déconfinement !



C'est un mauvais exemple ! Il se produit dans un hypermarché, un mardi « carte pass » (le 12 mai). Le flux client est mal géré et du coup... la hiérarchie décide d'ouvrir un maximum de caisses en mettant des salariés dos à dos !

La distanciation n'est donc bien sûr plus respectée et ceci, juste un jour après le début du déconfinement ! Pourtant les règles sont claires ! Que ce soit au niveau du gouvernement ou de l'entreprise puisque sur la fiche caisse Carrefour, il est indiqué : « **Ouverture d'une caisse sur deux** ».

L'équipe qui a ouvert les caisses dans ce magasin était constituée de managers en renfort, qui pour un certain nombre d'entre eux indiquent « **qu'ils sont volontaires pour travailler dos à dos...** », pour certains sans masques d'ailleurs !!!

Une attitude irresponsable, puisqu'en matière de sécurité, il n'y a pas de volontariat possible car il s'agit aussi de la santé des autres salariés (de plus personnes ne peut renoncer aux règles de sécurité !).

La CFDT tient à rappeler que c'est à la direction de veiller à la santé et à la sécurité des salariés.

A noter que la direction teste dans certains magasins la mise en

place d'une **plaque de plexi** au milieu des îlots caisses.

Attention, toutes les caisses n'étant pas identiques (selon les magasins), il faut vérifier que les salariés puissent travailler correctement avec une vitre dans le dos ! Et c'est loin d'être le cas dans un certain nombre de batteries de caisses que nous avons vérifiées.

A noter que d'autres règles de sécurité doivent être appliquées en caisses :

- **Distance de sécurité d'au moins 1 mètre.**
- **Gel + masque + visière + lingette + styilet disponibles tout le temps.**
- **Les téléphones doivent être désinfectés après chaque prise de poste (et pendant leur utilisation).**
- **Allées et retours possibles afin de se laver les mains toutes les heures (en plus de la mise à disposition de gel).**
- **La vitre Plexiglas doit être assez grande (ce n'est pas toujours le cas).**
- **Libérez les salariés des tâches périphériques (remise de bon, vignettes etc.)**

La CFDT veillera au respect de ces points durant le déconfinement.